

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-916

présenté par

Mme Regol, Mme Arrighi, Mme Sas, M. Bayou, M. Thierry, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

-----

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Police nationale	131 100 000	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	131 100 000
<b>TOTAUX</b>	131 100 000	131 100 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Alors que le budget pour l'action sociale en direction des agents de police s'élève à 43,9 millions d'euros pour 2024, les écologistes estiment que cette somme est insuffisante, en particulier

concernant le programme de mobilisation contre le suicide qui ne bénéficie que d'un budget de 2,89 millions d'euros alors que le problème nécessite des actions bien plus fortes.

Cet amendement propose par conséquent une hausse substantielle du budget dédié à l'action sociale pour atteindre 175 millions d'euros en 2024. Il s'agit de permettre le financement d'actions de prévention des suicides, par exemple via le remboursement intégral des séances de psy pour les policières et les policiers, d'accroître les sommes dédiées à l'aide au logement des agents, confrontés à une difficulté à se loger, ou encore d'augmenter les subventions attribuées aux associations, notamment FLAG!.

Il est par conséquent proposé de transférer 131,1 millions d'euros en AE et CP du programme "Sécurité civile" vers le programme "Police nationale".

Il est évidemment proposé au Gouvernement de lever le gage afin de ne pas priver la sécurité civile de moyens dont elle a urgemment besoin.